STAGES COURTS
FORMATION PROFESSIONNALISANTE

UTILISATION ET ENTRETIEN D'UNE TRONÇONNEUSE ET D'UNE DÉBROUSSAILLEUSE

Mis à jour 03/2025

Public ciblé

- Titulaire d'un SST en fin de validé ou périmé.

Pré requis

- Compréhension orale et écrite de la langue française.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne sur www.campusvertdazur.fr ;
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Modalité de sélection

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur

- M. Franck MARINO.

Formateur habilité

Validation des acquis

- Évaluation finalisée par un bordereau de score ;
- Attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Finacement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise ;
- Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise.

Durée

- 3 jours soit 21 h 00.

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusvertdazur.fr.

Tarif

- **630€.**

En adéquation avec les articles4141-1et 2 /4142-1du code du travail sur les actions particulières de formation à la sécurité,cette formation concourt à la prévention des risques professionnels dans l'utilisation d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse.

L'OBJECTIF

Acquérir les connaissances de base pour utiliser et entretenir, en toute sécurité, une débroussailleuse et une tronçonneuse pour un chantier de débroussaillement, de petitabattage et d'ébranchage.

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap ;
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises ;
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

www.campusvertdazur.fr

LE CONTENU DE LA FORMATION

Les obligations réglementaires et sécuritaires :

- Déclarer un chantier et réaliser la signalisation de celui-ci ;
- Respect des règles d'utilisation des équipements.

L'organisation du chantier et les méthodes de travail :

- Définir les paramètres de sécurité, tenir compte des paramètres extérieurs (conditions météorologiques) ;
- Vérifier l'état sanitaire de l'arbre et dégager la zone de travail ;
- Vérification du matériel et application des EPI ;
- Sécurisation de la zone de travail.

Le maniement et l'entretien des machines :

- Choisir une machine appropriée et s'assurer de la conformité de la machine ;
- Connaître les éléments de la débroussailleuse et de la tronçonneuse ;
- Adopter les bons gestes et postures pour le démarrage et savoir positionner ses mains sur la machine ;
- Entretien courant : type d'huile et dosage, bougie, filtre, l'affûtage de la chaîne, graissage, etc....

La mise en œuvre technique de débroussaillement et abattage de petits arbres :

- Observation de l'arbre et direction d'abattage ;
- Les entailles, charnière et trait d'abattage ;
- Technique de façonnage et de tronçonnage.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : document écrit remis à chaque participant, diaporama, travaux pratiques d'application et de mise en situation étude de cas, échanges de pratiques, ressources pédagogiques sur clé USB.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude d'une grille en auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation.
La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid, auprès de l'entreprise, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.

Taux de satisfaction : 99%
Année 2023-2024
(Toutes formations "Travaux de débroussaillement" confondues)

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Stages Courts
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusvertdazur.fr